



ASSOCIATION DU VIEUX-PAYERNE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du mercredi 13 avril 2016, à 20h00 au café-restaurant « Euro Café » à Payerne

1. Salutations du Président, nomination des scrutateurs

Le Président, M. Pierre Willommet salue et remercie les membres présents. En particulier M. Christian Friedli, municipal et M. Jean-Marc Barilier, président de l'Association pour la restauration de l'Abbatiale.

Personnes présentes : 30 personnes

Plusieurs personnes se sont excusées : Mme Antoinette Burdet, M. Marcel Staehli, M. Jean-Pierre Kallenbach, M. Philippe Tercier, Francis Collaud.

L'ordre du jour est accepté avec modifications sollicitées par le président aux points 4. Comptes ; 5. Rapport de l'organe de contrôle des comptes 2015 ; 6 Election d'un suppléant à l'organe de contrôle des comptes ; 7. Divers.

2. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'exercice 2014

L'Assemblée ne demande pas la lecture du procès-verbal de l'AG de 2015. Le procès-verbal est accepté.

3. Rapport du Président

M. Pierre Willommet fait part des quelques dossiers déposés à l'enquête publique et qui ont fait l'objet de visites au bureau communal des travaux. Il encourage, encore une fois, les membres de l'Association du VP à prendre connaissance des dossiers déposés. Il rappelle la visite organisée l'an dernier (21 novembre 2015) par la Municipalité dans le cadre des travaux de restauration menés actuellement sur l'Abbatiale. En remarquant, entre autre, le fait du projet, encore peu précis, de l'aménagement de la Place du Marché. En lançant, aussi, l'idée d'une participation de l'Association du VP à une réalisation future de cet aménagement. La course d'été à Ornans et la visite du Musée Gustave Courbet est évoquée, avec des remerciements à Madame Michèle Gresset pour sa contribution à la réussite de cette sortie annuelle, dans le Doubs.

Remerciements encore aux membres du Comité et à la B.C.V. qui, par la présence indéfectible de son représentant M. Olivier Schneider, nous fait l'honneur de nous offrir le verre de l'amitié.

4. Comptes de 2015

Les comptes 2015 sont présentés et commentés par Monsieur Rémi Crausaz à l'assemblée. Le bilan fait apparaître un minuscule bénéfice d'exercice de CHF 10.87. La fortune de l'Association du VP reste ainsi stable à CHF 81'757.10.

5. Rapport de l'organe de contrôle des comptes 2015

En l'absence de Monsieur Francis Collaud, c'est Monsieur Henri Niggeler, qui rapporte aux noms des vérificateurs après analyse des comptes présentés lors d'une séance, en présence du président et de Monsieur Rémi Crausaz, le 3 mars 2016.

Il fait remarquer, (comme l'a fait le Président à l'issue de son rapport) que le fait d'avoir inclus un b.v. pour le paiement des cotisations 2015 avec le courrier et le b.v. adressé aux membres en vue de la sortie annuelle, a semé la confusion. Par conséquent, le montant total des cotisations ne représente que la moitié de celui des années précédentes. Dès lors, on peut estimer les versements à +/- 50% des membres seulement.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. Décharge est donnée au Comité et à l'organe de contrôle des comptes.

6. Election d'un suppléant à l'organe de contrôle des comptes 2016 et 2017

Monsieur Gérard Jenzer se présente spontanément. Il est élu avec les remerciements du Président et de l'Assemblée.



ASSOCIATION DU VIEUX-PAYERNE

7. Divers

7.1 M. Friedli, municipal, fait un vaste tour d'horizon des travaux, engagés directement ou indirectement par la Municipalité durant l'année écoulée sur l'ensemble du territoire communal. Il précise aussi les intentions de la Municipalité pour l'avenir des abords de l'Abbatiale et en particulier pour le sort qui sera, nous l'espérons tous, réservé à l'entier de la Place du Marché, cœur de la cité. Il précise de plus que la couverture financière des travaux de restauration est entièrement assurée, soit un montant total de CHF 7'500'000.- disponible.

7.2 Seconde partie

Monsieur Gilbert Marion nous entraîne dans un voyage entre Payerne et Avenches, en particulier en nous faisant découvrir les relations, parfois étonnantes, entre familles bourgeoises de ces 2 cités. Ce fut un bel exposé qui nous fit remonter à des souvenirs parfois pas très lointains et que même, au sein de l'Assemblée de ce soir, on retrouvait des membres portant les mêmes patronymes que ceux évoqués par les recherches fouillées de M. Marion.

7.3 L'Assemblée Générale de l'exercice 2015 est levée à 22.30 h.

Pour le Comité de l'Association du Vieux-Payerne

Pierre Willommet
Président

Edmond Ischi
Président d'honneur

Jean-Claude Juriens
Membre